



## FICHE PRE-PROJET LEADER GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020



### 1. Éléments principaux du projet :

INTITULE	La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public mutualisés sur 23 communes du Pays Loire Beauce
NOM STRUCTURE PORTEUSE	Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce
NUMERO SIRET	254 502 784 00021
ADRESSE	2 rue du Docteur Henri Michel 45130 MEUNG SUR LOIRE
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	Frédéric CUILLERIER, Président
PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	Camille DUBRULLE, chargée mission climat <a href="mailto:pcet.loire.beauce@orange.fr">pcet.loire.beauce@orange.fr</a> 02 38 46 01 70
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Désigné « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » et doté d'un Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial, le Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce souhaite agir efficacement en proposant d'accompagner les collectivités de son territoire vers une diminution de leurs consommations énergétiques, notamment celles liées à l'éclairage public. Pour cela, il a proposé à ses collectivités membres de bénéficier d'un diagnostic de leur patrimoine d'éclairage, qui leur permettra d'identifier les travaux et actions à engager.</p> <p>Sur l'ensemble du territoire, 23 communes se sont déclarées intéressées par cette prestation, ce qui représente plus de 6000 points lumineux.</p> <p>Le Pays Loire Beauce, après mise en concurrence, confiera cette démarche à un bureau d'études spécialiste de la performance énergétique dans l'éclairage. Le prestataire sera chargé de réaliser une étude comprenant deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1<sup>er</sup> volet - 23 diagnostics communaux intégrant :<ul style="list-style-type: none"><li>• Un état des lieux opérationnel (inventaire technique, sécuritaire, énergétique, environnemental, financier et fonctionnel, relevé technique et cartographique, mesures physiques...)</li><li>• Des préconisations pour améliorer la performance globale (énergétique et environnementale) des installations d'éclairage</li></ul></li><li>- 2<sup>nd</sup> volet – Analyse globale et stratégique à l'échelle du territoire du Pays, comprenant :<ul style="list-style-type: none"><li>• Un bilan de l'état actuel du territoire en matière d'éclairage public</li><li>• Une stratégie de rénovation à l'échelle du territoire.</li></ul></li></ul>
DATES PREVISIONNELLES	Mars à novembre 2016

LOCALISATION	<b>Pays Loire Beauce</b>
--------------	--------------------------

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
- Etude d'éclairage public mutualisée comprenant 23 diagnostics communaux et une analyse stratégique à l'échelle du territoire	67 503,60 € TTC	<b>ADEME (60%) :</b> <b>Leader (40%) :</b>	40 502,60 € 27 011,44 €
<b>TOTAL</b>	<b>67 503,60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 503,60 €</b>

## 2. Rattachement à la stratégie du GAL Loire Beauce :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : \_\_\_\_\_

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

**L'éclairage public est un levier fort des collectivités pour diminuer la consommation énergétique, volet primordial de la transition énergétique**

## 3. AVIS DU COPIIL

Avis global	Favorable
Atouts	Mutualisation de l'étude Choix d'un bureau d'études répondant bien aux besoins des collectivités
Points de vigilance	Implication des communes à la suite du diagnostic
Questions	Les autres communes sont-elles toutes déjà engagées dans une démarche de maîtrise des consommations d'éclairage public ?
Préconisations	Diffuser largement les résultats et de manière adaptée pour les communes S'assurer de l'existence et en informer les collectivités des dispositifs de financement pour les investissements
Points de débats	-

**Date de réception de la fiche :**

**Rattachement à la mesure FEADER N° : 19.2**